



Mandat privé de stratégies actives de crédit Dynamique

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 31 décembre 2025

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires ni les états financiers annuels du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires ou des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186 (sans frais), en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Mandat privé de stratégies actives de crédit Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant) y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés,

comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Résultats d'exploitation

Pour le semestre clos le 31 décembre 2025 (la « période »), les parts de série A du Fonds ont généré un rendement total de 2,5 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges

imputables à chaque série. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour obtenir le rendement des autres séries du Fonds.

L'indice de référence général du Fonds, l'indice Bloomberg U.S. High Yield Very Liquid (en CAD, couvert), a affiché un rendement de 3,0 % au cours de la même période. Conformément au Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice général afin de vous aider à comprendre le rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais nous tenons à préciser que le mandat du Fonds peut différer considérablement de celui de l'indice présenté.

Au cours de la même période, l'indice de référence mixte du Fonds, composé à 50 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada et à 50 % de l'indice Bloomberg US High Yield Very Liquid (couvert en CAD), a enregistré un rendement de 2,1 %. Nous avons inclus cette comparaison, qui reflète plus étroitement les secteurs du marché ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit, afin de fournir une comparaison plus utile avec le rendement du Fonds.

Le Fonds a suivi le rendement de son indice de référence mixte au cours de la période. Le positionnement défensif et l'exposition aux titres de créance triés sur le volet ont contribué à contrebalancer les accès de volatilité provenant des secteurs plus risqués et à stabiliser les rendements lors des périodes où des écarts se sont creusés du côté des titres de créance à rendement élevé et des titres de créance dans le domaine de l'IA.

Le marché obligataire canadien, représenté par l'indice des obligations universelles FTSE Canada, a affiché un rendement de 1,2 % pour la période de 6 mois close le 31 décembre 2025. Le taux des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans a augmenté jusqu'à 3,6 % en juillet et a baissé à 3,0 % en novembre. Il a augmenté de nouveau et a terminé la période à 3,4 %. Après trois réunions consécutives à l'occasion desquelles il a été décidé de maintenir le taux directeur stable, la Banque du Canada (la « BdC ») a repris son cycle de réduction des taux, appliquant une réduction de 25 points de base (« pb ») en septembre, puis en octobre. Aux États-Unis, le rendement des bons du Trésor à 10 ans est descendu à 3,9 % en octobre avant de remonter à 4,2 % à la fin de l'année. Après l'épisode de volatilité de la période qui a suivi les annonces de l'administration Trump concernant le « Jour de la Libération », les marchés obligataires ont connu une période relativement plus stable. La Réserve fédérale a repris sa propre politique d'assouplissement, appliquant trois réductions de 25 pb au cours du second semestre après avoir maintenu les taux stables jusque-là dans l'année. Ces réductions ont ramené le taux directeur à 3,75 % à la fin de l'exercice. Les décisions de la Réserve fédérale ont été motivées par des données plus faibles sur l'économie et sur l'emploi. Les écarts de taux des obligations de catégorie investissement et des obligations à rendement élevé, mesurés par les indices sur les écarts ajustés en fonction des options pour les sociétés canadiennes ICE BofA, sont demeurés dans une fourchette relativement étroite pour la durée de la période. Après la période de volatilité observée au début de l'année, la vigueur des données fondamentales des entreprises et de la demande pour les titres de créance (surtout de catégorie

investissement) a donné lieu à une conjoncture plus stable et à des écarts plus resserrés.

Au cours du premier semestre de la période, le rendement a été tributaire de la répartition sectorielle et de la sélection des émetteurs et les gains sont venus de la sortie des positions dans le secteur de l'énergie présentant un potentiel de croissance limité ainsi que de la réaffectation du produit dans des sociétés aux données fondamentales solides, le tout, dans un contexte de rotation géographique où les titres de créance américains ont été délaissés au profit de leurs homologues canadiens, afin de profiter des rendements relatifs des titres hybrides canadiens et des instruments de fonds propres des banques nationales. Le rendement a toutefois été partiellement ébranlé par la compression des valorisations causées imputable à des facteurs macroéconomiques dans des secteurs à bêta élevé ainsi que par la faiblesse observée du côté des émetteurs affichant un niveau d'endettement élevé tels que Charter Communications, dont la pondération a été réduite en raison des inquiétudes soulevées par son important fardeau d'endettement.

Au cours du second semestre de la période, le gestionnaire a apporté des changements moins nombreux, mais plus ciblés, notamment en réduisant la pondération des titres de créance américains à rendement élevé pour favoriser les titres à bêta faible, tout en augmentant la part des titres de créance canadiens à rendement élevé et en étoffant les positions dans les produits titrisés à courte durée pour en faveur de la liquidité et du portage. Les rendements ont été tributaires des sociétés de qualité supérieure, des titres à courte durée et des prises de positions opportunistes dans des titres de créance américains à rendement élevé aux valorisations attrayantes, comme la société visée MEG Energy. À noter que la décision d'éviter les titres de créance de sociétés surendettées spécialisées dans l'IA a assuré une certaine protection contre le risque de perte, mais qu'elle s'est traduit par un léger retard par rapport au marché lors des courtes périodes de resserrement des taux.

Dans l'ensemble, les fluctuations des taux de change n'ont eu aucune incidence sur le rendement du Fonds, car celui-ci couvre intégralement son exposition aux devises.

À la fin de la période de présentation de l'information financière, le rendement à l'échéance du Fonds était de 4,7 %, tandis que la durée des taux d'intérêt du Fonds était de 4,6 ans.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 777,4 millions de dollars au 30 juin 2025 à 920,0 millions de dollars au 31 décembre 2025. Cette variation s'explique par des ventes nettes de 113,3 millions de dollars, par des gains sur les placements de 30,1 millions de dollars et par des distributions en trésorerie de 0,9 million de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la

tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Fusion de Fonds

Le 18 juillet 2025, à la suite de l'approbation des porteurs de titres et des autorités de réglementation, le Fonds de titres de créance diversifiés Dynamique (le « fonds dissous ») a fusionné avec le Fonds. Dans le cadre de la fusion, le Fonds a fait l'acquisition de la totalité de l'actif net du fonds dissous à la juste valeur marchande en contrepartie de parts du Fonds et les porteurs de parts du fonds dissous sont devenus des porteurs de parts du Fonds. Outre une augmentation de l'actif net, ce regroupement n'a pas eu d'incidence majeure sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples

renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Cecilia Mo – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et

contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de

ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;

- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (\$)¹

	Actif net, à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					Actif net, à la clôture de la période¹
		Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités²	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions³	
Pour la période close le	période			période	période							
Série A												
31 déc. 2025	9,22	0,27	(0,08)	0,10	(0,05)	0,24	(0,18)	—	—	(0,04)	(0,22)	9,23
30 juin 2025	9,11	0,53	(0,16)	0,03	0,14	0,54	(0,36)	—	—	(0,09)	(0,45)	9,22
30 juin 2024	8,80	0,51	(0,16)	(0,24)	0,61	0,72	(0,35)	—	—	(0,09)	(0,44)	9,11
30 juin 2023	8,66	0,50	(0,15)	(0,54)	0,74	0,55	(0,41)	—	—	—	(0,41)	8,80
30 juin 2022	10,35	0,52	(0,17)	(0,39)	(1,59)	(1,63)	(0,30)	(0,01)	(0,08)	—	(0,39)	8,66
30 juin 2021	9,46	0,51	(0,17)	0,79	0,05	1,18	(0,20)	(0,01)	—	(0,14)	(0,35)	10,35

MANDAT PRIVÉ DE STRATÉGIES ACTIVES DE CRÉDIT DYNAMIQUE

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions					Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série F												
31 déc. 2025	7,58	0,22	(0,03)	0,08	(0,06)	0,21	(0,18)	—	—	(0,03)	(0,21)	7,59
30 juin 2025	7,50	0,43	(0,07)	0,02	0,12	0,50	(0,35)	—	—	(0,08)	(0,43)	7,58
30 juin 2024	7,26	0,42	(0,07)	(0,20)	0,49	0,64	(0,34)	—	—	(0,10)	(0,44)	7,50
30 juin 2023	7,14	0,41	(0,07)	(0,38)	0,46	0,42	(0,40)	—	—	—	(0,40)	7,26
30 juin 2022	8,65	0,45	(0,07)	(0,29)	(1,12)	(1,03)	(0,40)	(0,01)	(0,09)	—	(0,50)	7,14
30 juin 2021	7,91	0,42	(0,07)	0,71	0,06	1,12	(0,25)	(0,01)	—	(0,11)	(0,37)	8,65
Série FH (en USD)												
31 déc. 2025	8,56	0,25	(0,04)	0,38	(0,21)	0,38	(0,19)	—	—	—	(0,19)	8,70
30 juin 2025	8,26	0,49	(0,07)	0,27	0,02	0,71	(0,36)	—	—	(0,03)	(0,39)	8,56
30 juin 2024	7,89	0,46	(0,07)	(0,09)	0,76	1,06	(0,38)	—	—	(0,04)	(0,43)	8,26
30 juin 2023	7,70	0,45	(0,07)	—	0,40	0,78	(0,42)	—	—	—	(0,42)	7,89
30 juin 2022	9,30	0,48	(0,08)	(0,01)	(1,18)	(0,79)	(0,42)	(0,02)	(0,09)	—	(0,53)	7,70
30 juin 2021	8,45	0,46	(0,08)	(0,31)	0,27	0,34	(0,27)	(0,01)	—	(0,07)	(0,35)	9,30
Série H (en USD) – Les parts de série H ont été lancées le 18 juillet 2025.												
31 déc. 2025	12,04	0,24	(0,07)	0,31	(0,17)	0,31	(0,25)	—	—	—	(0,25)	8,86
Série I												
31 déc. 2025	8,46	0,25	(0,01)	0,10	(0,06)	0,28	(0,23)	—	—	(0,03)	(0,26)	8,47
30 juin 2025	8,35	0,48	(0,01)	0,02	0,16	0,65	(0,46)	—	—	(0,06)	(0,52)	8,46
30 juin 2024	8,07	0,47	(0,01)	(0,25)	0,60	0,81	(0,43)	—	—	(0,11)	(0,54)	8,35
30 juin 2023	7,98	0,46	(0,01)	(0,52)	0,75	0,68	(0,54)	—	—	—	(0,54)	8,07
30 juin 2022	9,52	0,49	(0,01)	(0,30)	(1,32)	(1,14)	(0,43)	(0,01)	(0,08)	—	(0,52)	7,98
30 juin 2021	8,71	0,47	(0,01)	0,79	0,04	1,29	(0,31)	(0,01)	—	(0,15)	(0,47)	9,52
Série O												
31 déc. 2025	9,88	0,29	(0,00)	0,11	(0,06)	0,34	(0,53)	—	—	—	(0,53)	9,68
30 juin 2025	9,70	0,56	(0,01)	0,02	0,18	0,75	(0,58)	—	—	—	(0,58)	9,88
30 juin 2024	9,27	0,54	(0,01)	(0,24)	0,66	0,95	(0,53)	—	—	—	(0,53)	9,70
30 juin 2023	9,08	0,53	(0,01)	(0,56)	0,77	0,73	(0,54)	—	—	—	(0,54)	9,27
30 juin 2022	10,89	0,57	(0,01)	(0,37)	(1,44)	(1,25)	(0,52)	(0,01)	(0,10)	—	(0,63)	9,08
30 juin 2021	9,79	0,53	(0,01)	0,88	0,03	1,43	(0,36)	(0,01)	—	—	(0,37)	10,89

1) Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ». Pour les séries FH et H, les données sont présentées en dollars américains. Pour toutes les autres séries, les données sont présentées en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds.

2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série donnée au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série A							
31 déc. 2025	41 404	4 485 443	1,72*	1,72*	0,01*	57,44	9,23
30 juin 2025	26 235	2 845 411	1,74	1,75	0,01	89,78	9,22
30 juin 2024	22 914	2 516 602	1,74	1,78	0,03	69,78	9,11
30 juin 2023	15 887	1 805 382	1,74	1,74	0,01	42,01	8,80
30 juin 2022	16 912	1 952 707	1,75	1,75	—	68,28	8,66
30 juin 2021	9 098	878 977	1,75	1,81	—	99,89	10,35
Série F							
31 déc. 2025	62 958	8 290 825	0,88*	0,88*	0,01*	57,44	7,59
30 juin 2025	50 290	6 630 354	0,91	0,91	0,01	89,78	7,58
30 juin 2024	42 361	5 651 636	0,92	0,93	0,03	69,78	7,50
30 juin 2023	32 111	4 425 599	0,92	0,94	0,01	42,01	7,26
30 juin 2022	17 494	2 448 477	0,90	0,90	—	68,28	7,14
30 juin 2021	19 433	2 246 611	0,88	0,88	—	99,89	8,65
Série FH (en USD)							
31 déc. 2025	1 534	176 297	0,89*	0,89*	0,01*	57,44	8,70
30 juin 2025	800	93 399	0,90	0,95	0,01	89,78	8,56
30 juin 2024	319	38 637	0,90	0,92	0,03	69,78	8,26
30 juin 2023	261	33 124	0,90	0,90	0,01	42,01	7,89
30 juin 2022	219	28 486	0,88	0,88	—	68,28	7,70
30 juin 2021	218	23 386	0,88	0,88	—	99,89	9,30

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série H (en USD)							
31 déc. 2025	1 099	124 026	1,74*	1,98*	0,01*	57,44	8,86
Série I							
31 déc. 2025	465	54 898	0,15*	0,15*	0,01*	57,44	8,47
30 juin 2025	416	49 183	0,17	0,17	0,01	89,78	8,46
30 juin 2024	436	52 215	0,17	0,19	0,03	69,78	8,35
30 juin 2023	205	25 444	0,17	0,17	0,01	42,01	8,07
30 juin 2022	252	31 569	0,16	0,16	—	68,28	7,98
30 juin 2021	187	19 645	0,16	0,16	—	99,89	9,52
Série O							
31 déc. 2025	811 544	83 867 077	0,06*	0,06*	0,01*	57,44	9,68
30 juin 2025	699 414	70 806 988	0,08	0,08	0,01	89,78	9,88
30 juin 2024	693 752	71 508 175	0,09	0,09	0,03	69,78	9,70
30 juin 2023	673 725	72 647 594	0,08	0,08	0,01	42,01	9,27
30 juin 2022	666 066	73 315 929	0,07	0,07	—	68,28	9,08
30 juin 2021	691 237	63 465 990	0,07	0,07	0,00	99,89	10,89

* Annualisé

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres [†] (%)
Série A	1,40	52,6	47,4
Série F	0,65	1,6	98,4
Série FH	0,65	—	100,0
Série H	1,40	—	100,0
Série I*	s. o.	—	—
Série O*	s. o.	—	—

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

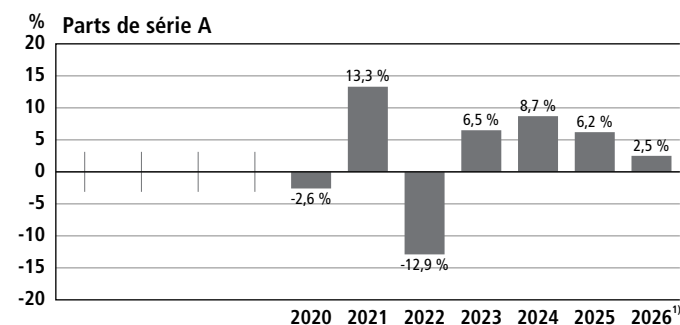
Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles

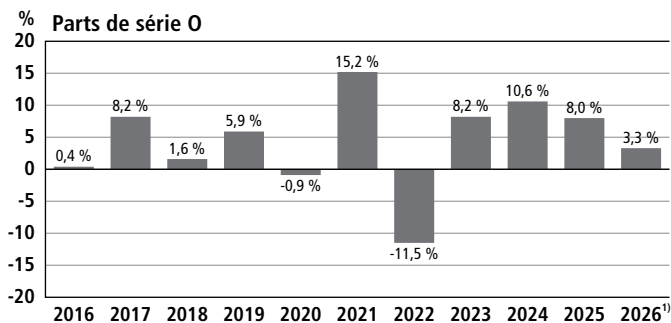
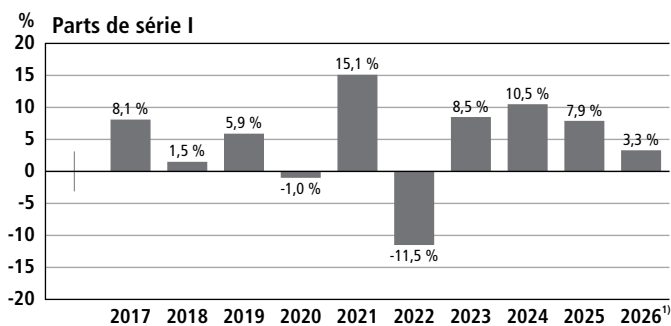
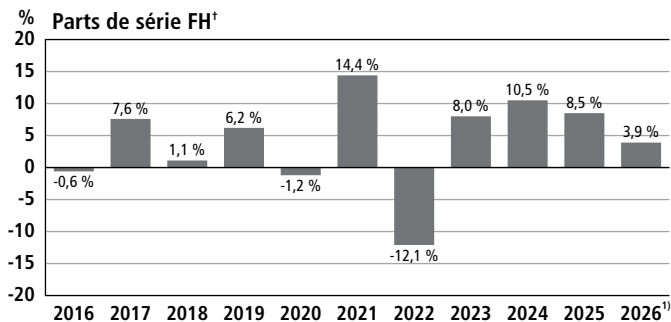
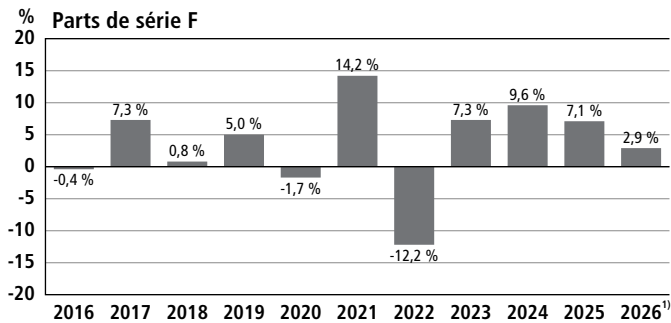
de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

(exercices clos les 30 juin)





1) Semestre clos le 31 décembre 2025.

† Les rendements de la série FH sont établis selon la valeur liquidative par titre en dollars américains.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative
Obligations et débiteures	87,8
Fonds sous-jacents	7,9
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	3,4
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,9

Par pays / région ¹⁾	% de la valeur liquidative
Canada	61,9
États-Unis	33,0
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	3,4
Jersey	0,2
Australie	0,2
Bermudes	0,1
Panama	0,1
Japon	0,1
Îles Caïmans	0,1

Par secteur ¹⁾²⁾	% de la valeur liquidative
Fonds indiciels négociés en bourse	7,9
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	3,4

25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Obligations du gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} sept. 2030	5,3
FNB actif d'obligations américaines à escompte Dynamique	4,1
Obligations du gouvernement du Canada, 3,250 %, 1 ^{er} déc. 2035	3,7
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	3,4
Sunoco LP, 4,500 %, 1 ^{er} oct. 2029	3,3
FNB actif d'obligations à escompte Dynamique	3,0
PennyMac Financial Services, 5,750 %, 15 sept. 2031	1,7
La Banque Toronto-Dominion, 5,909 %, 31 janv. 2085	1,6
Société financière Definity, 4,393 %, 12 sept. 2035, série 2	1,6
Precision Drilling Corporation, 6,875 %, 15 janv. 2029	1,5
La Banque Toronto-Dominion, 4,133 %, 9 janv. 2033	1,5
Veren Inc., 5,503 %, 21 juin 2034	1,5
South Bow Canadian Infrastructure Holding Ltd, 5,584 %, 1 ^{er} oct. 2034	1,4
Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,550 %, 15 sept. 2032	1,4
SECURE Waste Infrastructure Corp., 6,750 %, 22 mars 2029	1,3
Enbridge Inc., 8,747 %, 15 janv. 2084	1,3
Capital Power Corporation, 8,125 %, 5 juin 2054	1,2
PMT Loan Trust, 5,500 %, 25 janv. 2057, série 2025-CNF2, cat. A-5	1,2
Wolf Midstream Canada LP, 6,400 %, 18 juill. 2029	1,2
TELUS Corporation, 6,750 %, 21 juill. 2055	1,2
Gibson Energy, Inc., 4,450 %, 20 août 2032	1,2
Glencore Funding LLC, 4,045 %, 10 oct. 2032	1,2
Bell Canada, 7,000 %, 15 sept. 2055	1,1
Capital Power Corporation, 4,831 %, 16 sept. 2031	1,1
North American Construction Group Ltd 7,750 %, 1 ^{er} mai 2030	1,1

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

2) Compte non tenu des obligations et des débiteures.